Vie de l'association 550 CICHON

Le mot du **Directeur**



Le début d'année 2025 marque l'entrée officielle de l'association dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), contrat de financement signé entre l'association Espoir 33, le Conseil départemental et l'ARS. Il définit les modalités de fonctionnement des clubs et du SAMSAH tout en garantissant le financement de ces établissements sur 5 ans. En revanche, ce contrat nous contraint également à ne plus réaliser de déficit budgétaire et ainsi à trouver des sources d'économies.

La fermeture des clubs durant 4 semaines par an va nous permettre de rester dans l'enveloppe budgétaire allouée et ainsi pérenniser les clubs. Nous dresserons fin 2025 un bilan global de ces périodes de fermetures afin de limiter au maximum les désagréments pour les adhérents...

Nous travaillons en ce sens, soyez en certain!

Arnaud Destombes

Mouvements du personnel en CDI:



Recrutement le 3 décembre 2024 de Mme NEBRA Elhori, Animatrice à Oxygem et à PartaGEM.

Infos droits



Pensez aux renouvellements de vos droits :

- MDPH (AAH, COJ, SAMSAH, CMI invalidité...)
- CAF : Déclarations trimestrielles (ressources et APL)
- Mutuelle : CSS
- Logement : Demande logement social contingent mairie
- Transport : Carte TBM Carte Solidaire

Déclaration impôts : En mai, pensez à faire la déclaration impôts en ligne ou sur papier.

Vignette Crit'Air: Vignette obligatoire pour circuler sur Bordeaux Métropole intra-rocade. Demande à faire en ligne sur :

https://www.certificat-air.gouv.fr/

jusqu'au 30/06/2025 (sous peine d'amende max 450€). Coût 3,81€.

Piste 33: Plateforme de soutien et info aux tuteurs/ curateurs familiaux.

CDAD: Informer, orienter, aider dans vos droits, service gratuit et confidentiel.

Pour vous aider dans ces démarches, Justine (Clubs) ou Florine (SAMSAH) sont disponibles.



SAMSAH Portes de Bègles

1 quai Wilson, Bât A / 1er étage,

≥ secretaire.samsah@espoir33.fr

33130 BEGLES © 05 56 04 50 16

Club Delord

78 rue Delord à Bordeaux © 05 56 39 78 82 ⊠ clubdelord@espoir33.fr

Siège administratif

Club Mozart

16 cours Gambetta - 33150 CENON - © 05 56 40 43 35 - ⊠ siege@espoir33.fr

2 rue Jean Artus à Bordeaux © 05 56 39 94 50 ⊠ clubmozart@espoir33.fr

Club Gambetta

16 cours Gambetta à Cenon © 05 56 40 30 68 ⊠ clubgambetta@espoir33.fr



- Club Mozart 05 56 39 94 50
- Club Gambetta05 56 40 30 68
- **SAMSAH** 05 56 04 50 16



Association médico-sociale spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

28 janvier 2025 Compte rendu de la Vie Sociale

Présents: Diane, Stéphane, Solange Testu, Emilie, Eric, Anne Marie, Bérangère, Jean Marc, Maria, Tony, Chloé, Florence, Mounir, Sylvain, Fabienne, Mr Holzl, Mr Destombes, Malvina, Isabelle et Sandrine.

Modification du règlement de fonctionnement : → Baisse de la participation aux séjours de 30% à 20% → Augmentation de la cotisation mensuelle à 10 € /mois »La cotisation mensuelle à payer au plus tard le 15 du mois n'est pas respectée »Il n'est plus nécessaire d'apporter un justificatif lors des hospitalisations >> Toutes les activités engageant un coût financier seront à payer même en cas de non-participation sauf pour l'activité Calicéo. >> Utilisation du lave-linge : 0,50 € si pas besoin de lessive, et 1 € si besoin de lessive »La consommation de CBD est interdite au

sein des clubs et à l'extérieur.

Toutes les modifications ont été validées.

Vie collective et quotidien : « le bonjour collectif ou individuel et le au revoir ».

Il est possible de dire « un bonjour et au revoir collectif » à minima mais si possible le faire individuellement.

Que vont faire les adhérents qui n'ont pas de contact quotidien ? Absences lors des fermetures des clubs ?

Lors des 4 semaines de fermetures des clubs en 2025, les adhérents peuvent fréquenter les autres clubs ouverts d'Espoir 33. Il s'agit aussi de prévoir et anticiper ces semaines de fermetures en réfléchissant individuellement ou collectivement avec les animateurs quels autres lieux fréquenter durant ces semaines. Il sera également possible d'appeler les clubs ouverts en cas de besoins, de conseils ou même pour discuter. Le but est aussi de tisser de nouveaux liens entre adhérents afin de favoriser l'entraide durant ces périodes de fermetures (organisation de sorties, activités entre adhérents, prise de transport en commun etc ...).

LE PROCHAIN CVS

se déroulera au club Mozart : Le mardi 24 juin 2025 à 14h30 Préparation de l'ordre du jour au club

Le mardi 10 juin 2025 à 14h30

Rappel des semaines de fermetures des clubs en 2025 :

CLUB DELORD

Fermé du 3 au 10 mars inclus Fermé du 26 mai au 2 iuin inclus Fermé du 28 juillet au 4 août inclus

Fermé du 20 au 27 octobre inclus Fermé du 27 octobre au 3 novembre inclus

CLUB GAMBETTA ET CLUB MOZART

Fermé du 24 février au 3 mars inclus Fermé du 2 au 9 juin inclus Fermé du 4 au 11 août inclus

Possibilité d'un professionnel par club fermé qui soit « d'astreinte » téléphonique et tâches administratives afin d'éviter d'être isolé dans le bureau, et que les mails attendent 1 semaine avant d'être traités.

Il n'est pas prévu de personnel d'astreinte durant les périodes de fermetures des clubs mais un message téléphonique indiquera les dates de fermetures ainsi qu'un numéro à appeler en cas d'urgence (siège d'Espoir 33). Un message automatique de réponses aux emails indiquera la même chose.

Faire un point après la 1^{ere} semaine de fermetures des clubs avec les adhérents et les professionnels

Comme indiqué, un bilan club par club ainsi qu'avec les administrateurs et la direction sera réalisé en mars.

- Lors des mois où il y aura une fermeture de clubs, les adhérents devront-ils payer la cotisation mensuelle ? Proposition de 7,5 € au lieu de 10 € Les adhérents du club fermé peuvent se rendre dans les autres clubs car le dispositif COI reste accessible. Aussi il n'est pas prévu de réduction de la cotisation.
- Courrier individuel à chaque adhérent avec convocation à une réunion exceptionnelle dans chaque club concernant les changements 2025. Il y a beaucoup de questionnements de la part des adhérents
- De nombreuses réunions incluant les adhérents ont été organisées depuis septembre 2024, le CVS a également été consulté, un courrier explicatif a été envoyé à chaque adhérent et une dernière réunion par club est prévu en février afin d'expliquer le nouveau fonctionnement.
- Bilan des fiches de réclamations des personnes accompagnées de l'année 2024. En 2024 il y a eu 4 fiches : 2 à Gambetta sur un problème d'encombrements sur le pallier d'un bâtiment de la Résidence, et sur l'achat d'un cendrier pour le club et 2 à Delord sur l'absence d'administrateurs lors des conseils des adhérents et sur l'avenir du club.
- Formation pour les membres du CVS à la salle associative du club Delord : 18 mars de 9h30 à 13h / 20 mars de 14h à 17h30 / 27 mars de 9h30 à 13h.
- Questions diverses

Demande de Gambetta pour un terrain de pétanque : la direction entend la demande et va réaliser des devis.



Les infos des clubs et du Samsah

X

SAMSAH

Equipe 1 du SAMSAH, quatre nouvelles personnes sont arrivées : Amandine (éducatrice spécialisée), Sonia (IDE), Christopher (AMP) et Sylvie (IDE), pour compléter l'équipe 1.

Nous sommes tous les 5 très différents : âge, horizons, expériences et personnalités.



Nous œuvrons dans un but et une direction commune : œuvrer pour le collectif, s'unir pour accompagner l'Humain, les personnes qui ont besoin de notre présence, de notre soutien.

Ces personnes atypiques, uniques, touchées par les épreuves de la vie ont de la valeur au même titre que tout un chacun. Pour cela, nous faisons de nos différences une force, une complémentarité, une richesse... pour construire sur des bases solides et saines.

« Je veux vivre dans un monde où les êtres seront seulement humains, sans autre titre que celui-ci. » (Pablo Neruda)

Rallumons les lumières du monde!

Club Mozart

Reprise des sorties à la ferme pédagogique et de l'activité équitation!

« Début février 2025, nous avons visité la ferme pédagogique du Centre d'Animation de Bordeaux Nord. Nous avons été très chaleureusement accueillis par Renaud ; il semble avoir l'amour des animaux dans le sang, on le voit dans son regard!

Il est très pédagogue, ouvert et généreux. Il nous propose diverses activités comme faire du pain, faire un baptême en tracteur, soin des animaux, nous montrer ses abeilles. Nous pouvons aussi fabriquer nos bougies ainsi que des bee wrap avec la cire d'abeille!

Le 21 mars nous allons reprendre l'activité équitation au centre équestre de Canéjan (la séance est déjà complète). Nous y sommes très bien accueillis et la jeune fille est très pédagogue ; elle ne nous met pas



la pression et nous rassure.

Cette activité nous apporte bien-être et confiance en soi.

Ces activités peuvent être ouvertes en interclubs ; si vous souhaitez y participer : merci de prendre contact avec le club Mozart »

Marianne

Club Gambetta

du SAMSAH

Un peu de sport!

Depuis que la salle de sport est toute équipée, les adhérents en profitent individuellement ou en groupe avec Bertrand les mercredis matins pour le sport en salle, avec Sophie et Stéphanie les dimanches pour la relaxation et avec Emilie les mardis pour la sophrologie.

« Le sport ça vide l'esprit, ça fait du bien au mental ! Je suis amoureuse du tapis ! »

« J'évacue le stress, ça me procure du bien-être. Un peu d'effort, ça fait pas de mal! »

« Il faut s'y mettre, au début c'est dur mais après, quand le corps est chaud, ça nous procure une sensation de bien-être apaisante. Ça chasse les mauvaises pensées.

Après le sport, j'ai l'esprit libre, ça enlève les symptômes et ça stabilise mon humeur. Ça nous fait beaucoup de bien alors on y retourne! »





«Randonnée qui a eu lieu le 21 février où nous avons parcouru 12 kilomètres depuis la plage du Moutchic jusqu'à l'école de voile. Le temps était un peu gris, mais le groupe a bien tenu et l'ambiance était bonne. Les Mimosas étaient en fleurs et la randonnée nous a paru plus rapide que d'autres de même distance.»

l'équipe du Club Delord